

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

**EXTENSION DU
RESTAURANT DE
L'ECOLE ALBERT
CAMUS**

**AVENANT AUX
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

EXTENSION DU RESTAURANT DE L'ECOLE ALBERT CAMUS

AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Le conseil municipal du 28 mai 2008 a attribué les marchés de travaux nécessaires à l'extension du restaurant de l'école Albert Camus.

La réfection du faux- plafond était prévue dans les travaux à réaliser..

Lorsque l'entreprise a enlevé les dalles, il est apparu que l'isolation était en très mauvais état et qu'il fallait la déposer et la changer.

Ces travaux supplémentaires non prévus nécessitent la passation d'un avenant avec l'entreprise Le Bâtiment Pontivyen d'un montant de 556.26 € HT (665.29 € TTC)

Nous vous proposons :

- D'accepter l'avenant à passer avec l'entreprise Le Bâtiment Pontivyen pour un montant de 556.26 € HT soit 665.29 € TTC et d'autoriser le Maire à le signer,

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**